

Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

**ACTES DU COLLOQUE :**

**« NEUJ PRO 2013 – 12<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Professionnels et Elus de la Jeunesse »**

**GRAND TEMOIN**

**La jeunesse : une priorité pour le gouvernement**

**Intervenants :**

**Valérie Fourneyron**, *Ministre des sports, de la jeunesse, de la vie associative et de l'éducation populaire*  
**Bernard Pozzoli**, *Vice-président du Conseil général de l'Allier*

**Bernard Pozzoli, Vice-président du Conseil général de l'Allier :** Nous allons pouvoir démarrer cette dernière séquence du 12<sup>e</sup> Neuj'pro ici à Vichy Bellerive dans l'Allier.

Madame la Ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, Monsieur le Préfet, Monsieur le Député, Mesdames, Messieurs les élus, je vais raccourcir mon propos et ma présentation, Mesdames, Messieurs, chers amis,

Madame la Ministre nous sommes très heureux et honorés de votre présence à cette 12<sup>e</sup> édition du Neuj'pro. Vous allez passer la journée, même si elle a été un peu écourtée malgré vous, dans le département de l'Allier, plus particulièrement dans le secteur de Vichy, pour aborder ce matin les politiques jeunesse ensuite les politiques sportives et également l'emploi des jeunes. Nous vous remercions pour votre disponibilité.

Je veux tout d'abord excuser le Président du Conseil général de l'Allier, Jean-Paul Dufrègne qui est aujourd'hui, et depuis mercredi, au congrès de l'Assemblée des Départements de France à Lille.

C'est donc la 12<sup>e</sup> fois que le Conseil général de l'Allier accueille les rencontres nationales des professionnels et élus de la jeunesse, le Neuj'pro qui a été créé dans l'Allier, d'abord sur le plan départemental, ensuite sur le plan national.

Ce rendez-vous incontournable s'est imposé au fil des éditions comme l'un des temps forts dans le secteur des politiques publiques de la jeunesse. Et, il permet d'échanger sur les expériences en matière de politiques jeunesse, de réfléchir aux nouvelles pratiques, aux nouvelles aspirations des jeunes et chercher surtout à rendre l'action collective en faveur des jeunes toujours plus efficace.

Près de 400 participants sur l'ensemble de ces trois jours, chercheurs, représentants de collectivités, d'organismes publics, d'associations, d'élus ont été présents à Vichy. Les thèmes abordés, les tables rondes, les intervenants font l'objet d'un travail commun en amont de la manifestation avec nos partenaires que sont le CNAJEP, l'INJEP, l'ANACEJ et l'ADF.

La crise économique, financière, sociale et souvent morale que traversent nos sociétés frappe de plein fouet les jeunes. Si les rencontres du Neuj'pro ne règlent pas les problèmes, elles permettent d'échanger, de débattre, de défricher de nouvelles pistes d'action pour agir plus justement pour et avec les jeunes.

Dans l'Allier, la majorité départementale a fait de la jeunesse une priorité depuis 2008. Je vais passer rapidement sur les différentes actions que nous avons conduites. Mais, dans le domaine de l'éducation, au-delà des collèges, nous investissons aux côtés de l'Etat dans l'enseignement supérieur, notamment dans les projets d'avenir et à l'IUT de Montluçon. Dans le domaine de la mobilité, nous avons créé en 2008 une aide au permis de conduire qui va de 300 à 600€ et qui a déjà bénéficié à 7 000 jeunes. Nous avons aussi mis en place un festival, le festival MAGMA 03 qui vise à mettre en valeur l'action des acteurs jeunesse et des jeunes eux-mêmes. Tout à l'heure, en attendant que vous arriviez Madame la

Ministre, on a présenté un certain nombre d'initiatives que prend le Conseil général avec les jeunes du département.

En matière d'emploi et d'insertion, le Conseil général a voulu montrer l'exemple. Nous avons une vingtaine d'apprentis. Nous accueillons plus de 200 stagiaires dans nos services. Et, nous venons de créer, ces derniers mois, 23 emplois d'avenir.

Le département de l'Allier a également été retenu par le gouvernement avec neuf autres départements comme territoire d'expérimentation pour la mise en œuvre de la garantie jeune. Le travail a été engagé avec les services de l'Etat et les trois missions locales de l'Allier. Près de 450 jeunes devraient être concernés dans notre département. Dès le mois de novembre, les premiers jeunes s'engageront dans ce dispositif.

Mais au-delà des actions du Conseil général, nous voulons travailler aussi avec nos partenaires. C'est pour cela que la semaine prochaine à la session d'octobre du Conseil général nous allons voter une convention de partenariat avec la Région Auvergne, représentée ici par Anna Audois la Vice-présidente et une convention avec la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et son Président Jean-Michel Guerre, communauté d'agglomération qui a la compétence jeunesse.

Mais, les collectivités territoriales bien entendu ne peuvent relever seules les défis qui nous attendent. Elles attendent une impulsion au niveau de l'Etat, un cadre, des moyens pour agir, peut-être une clarification des compétences.

Le 21 février 2013, un comité interministériel de la jeunesse a adopté 47 mesures. Les questionnements lors de ce Neuj'pro ont notamment porté sur : où en est l'application de ces mesures ? Quelle gouvernance sur les territoires pour leur mise en œuvre ? Quelle articulation entre l'Etat, les collectivités, les acteurs jeunesse ?

Aujourd'hui, nous pensons que nous sommes à un carrefour où la jeunesse ne veut pas être écoutée ou seulement comprise, mais où elle veut être associée. Comment, à tous les niveaux, associer les jeunes, leur permettre de s'exprimer, les associer dans les lieux de décision ? Ces questions sont souvent revenues dans nos discussions. Nous-mêmes, Conseil général de l'Allier et nos partenaires, nous nous sommes efforcés de le mettre en place ici à ce Neuj'pro. Mais, je dois avouer que c'est souvent difficile. Peut-être que nous ne savons pas faire. Il y a aussi une formation en quelque sorte à avoir chez nous et à avoir chez les jeunes pour les amener à travailler avec nous.

L'enjeu est d'inventer les modèles de demain, adapter nos instruments d'action, ne pas sans cesse reproduire les inégalités sociales, territoriales, réarmer l'idée d'égalité, agir en complémentarité et non en concurrence ou superposition.

C'est le sens de ces 12<sup>e</sup> rencontres Neuj'pro qui ont à nouveau été riches en débats avec des thèmes comme l'autonomie des jeunes, le travail, le logement, l'éducation, le sport, la citoyenneté. La qualité des intervenants, des échanges, de l'accueil dans cet ensemble omnisports de Vichy Bellerive, de l'organisation, je le disais tout à l'heure, par le service jeunesse du département de l'Allier, votre présence aujourd'hui Madame la Ministre contribuent à la réussite du Neuj'pro au même titre que la diversité des participants et leur apport, leur questionnement dans les divers ateliers ou tables rondes.

Je vous remercie encore toutes et tous d'y avoir participé et je vous remercie encore Madame la Ministre de votre présence aujourd'hui. Je vous laisse la parole et ensuite nous aurons un temps d'échange avec la salle. Merci.

**Valérie Fourneyron, Ministre des sports, de la jeunesse, de la vie associative et de l'éducation populaire** : Monsieur le Député, Madame la Vice-présidente de la Région, Monsieur le Vice-président du département, Monsieur le Président de Vichy Val d'Allier, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, Mesdames et Messieurs les élus, Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les représentants du monde associatif, Mesdames et Messieurs, Tout d'abord, permettez-moi de m'excuser d'être effectivement arrivée en retard à ce rendez-vous des 12<sup>e</sup> rencontres du Neuj'pro totalement indépendant de ma volonté lié à un problème aérien. Mais, je n'en suis pas moins ravie de prendre ce temps avec vous à l'occasion de vos trois jours et de la clôture de la 12<sup>e</sup> édition des Neuj'pro. Des rencontres qui sont toujours extrêmement importantes en termes d'échange d'expériences, en termes d'approche collective, tout simplement pour permettre d'entendre la voix des acteurs associatifs des politiques de jeunesse, des élus, des professionnels. Et, il est pour moi essentiel de pouvoir dans la responsabilité qui m'est confiée, en permanence, partager ces échanges, pouvoir faire vivre ce dialogue. C'est aussi et avant tout la motivation de ma présence aujourd'hui. J'ai d'ailleurs à de multiples reprises, je vois des visages connus, rencontré beaucoup d'acteurs tous ces derniers mois. Il est essentiel que nous puissions à l'occasion de ce moment poursuivre ces moments d'échange. Je tenais aussi à être présente du fait de mon attachement à l'ensemble du travail qui est réalisé par les

collectivités locales. Je connais bien par expérience les contraintes auxquelles chacune et chacun est confronté sur son territoire, mais aussi les actions qui sont menées, la passion qui anime chacun d'entre vous. Avec mon expérience d'élue locale, je ne l'oublie jamais. Et, sachez qu'elle dicte aussi aujourd'hui mon action au quotidien à la tête du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Je tiens donc à rendre hommage à tout le travail qui peut être mené sur l'ensemble des territoires et à l'ensemble même un peu raccourci, Monsieur le Vice-président, des synthèses que vous avez pu faire de tous les groupes qui ont échangé à l'occasion de ces rencontres. Je voudrais aujourd'hui pouvoir faire un bilan, en tous les cas un point d'étape de ces seize mois de l'action du gouvernement en matière de jeunesse, mais aussi de dresser quelques perspectives d'avenir et de pouvoir poursuivre ce bilan d'étape avec vous. J'ai en effet entendu les questions, toutes légitimes, que vous vous posez, que Bernard Pozzoli a résumées. Je veux que, au moment où vous quitterez ce lieu, il y ait ce sentiment d'avoir non seulement été entendus, mais aussi convaincus que l'ensemble de la politique jeunesse qui est en route est une politique qui aujourd'hui a tout son sens. Nous voulons oublier un certain nombre de travers de ces dernières années, moment où la jeunesse était parfois ballottée d'un ministère à l'autre, d'un secrétariat d'Etat à un ministère de plein exercice, parfois totalement absente, parfois associée à d'autres périmètres ministériels. Nous sommes là pour construire cette politique de jeunesse d'aujourd'hui et de demain et surtout pour la co-construire. Il me semble que depuis un an et demi nous nous sommes engagés sur la voie de la réussite. Je ne prendrai qu'un exemple, mais qui est la première attente des jeunes de notre pays, qui est bien sûr l'attente en matière d'emploi. Cela fait quatre mois que le chômage des jeunes recule dans notre pays. Cela n'était pas arrivé depuis 2011. Par delà ces chiffres, il y a pour tous les jeunes qui sont accompagnés dans un parcours d'insertion professionnelle, dans un parcours qui leur permet d'avoir une vision qui n'est pas une vision de court terme, mais une vision qui s'inscrit sur un an, sur deux ans, sur trois ans avec les emplois d'avenir. Oui, il y a aujourd'hui 60 000 jeunes qui sont dans des emplois d'avenir. Il y a aujourd'hui surtout besoin d'écouter leurs premières réactions, d'écouter les propos qu'a traduits le quotidien Le Monde il y a quelques jours dans l'une de ses publications : « ça me lance dans l'avenir », « je me sens bien », « je me retrouve », « ça m'a sauvé ». C'était les propos de jeunes interrogés par le quotidien Le Monde. Ils témoignent que cet emploi est une chance, qu'il les engage enfin dans la vie professionnelle, remet même sur de bons rails bien souvent leur vie tout simplement personnelle. Mais, surtout, ils expriment leur satisfaction d'avoir été enfin écoutés, le sentiment d'avoir de la valeur. Il est, pour l'ensemble de ceux qui accompagnent ces parcours d'insertion professionnelle, temps de les remercier qu'il s'agisse du service public de l'emploi, qu'il s'agisse des collectivités qui les accueillent, qu'il s'agisse de l'ensemble des personnels CEPJ, de l'ensemble de ceux qui au quotidien permettent d'accompagner et de construire ces parcours d'insertion professionnelle. Cette priorité jeunesse qui est celle qui a été l'engagement du Président de la République pour son quinquennat méritait que nous ayons ce cap extrêmement ambitieux : Bâtir un nouveau modèle qui redonne espoir à toute une génération. Ce modèle repose sur la co-construction avec les jeunes, avec l'ensemble des acteurs qui portent des politiques de jeunesse parce qu'on ne fait jamais rien seul. Il repose aussi sur la confiance accordée aux jeunes, confiance que nous devons leur donner à leur tour dans les institutions politiques, et on sait toute la défiance qui s'est installée au fur et à mesure des années, mais surtout finir ce temps d'une certaine stigmatisation, ce temps de clichés, ce temps de défiance, finir ce temps où la mesure jeunes devait tout régler. Oui, s'adresser aux jeunes et à l'ensemble des jeunes de notre pays. Les jeunes ne sont pas une catégorie. Quand nous avons voulu en février 2013 mettre en place le comité interministériel de la jeunesse sous l'autorité du premier ministre, nous avons voulu avoir cette approche qui soit non seulement interministérielle, faire travailler 24 ministères en même temps pendant plusieurs mois, c'est un exercice qui n'est jamais simple, on le sait sur chacun de nos territoires combien les politiques comme on les appelle transversales sont difficiles à porter, faire travailler ces 24 ministères ensemble pour cette feuille de route que nous avons arrêtée en février dernier c'était aussi avoir une approche qui soit une approche nouvelle avec quatre axes majeurs. Pouvoir privilégier le droit commun pour tout ce qui concerne l'accès des jeunes aux droits sociaux. Le deuxième axe c'était, avant tout, accompagner la construction d'un parcours d'autonomie des jeunes, sortir de la mesure jeunes, avoir une action qui permette aux jeunes de s'inscrire dans ce passage entre l'école et l'insertion professionnelle, entre la famille d'origine et la famille choisie et où la puissance publique devait être présente à certains moments où, dans ce parcours, il fallait qu'il y ait parfois une deuxième chance, parfois une troisième chance, parfois tout simplement un accompagnement qui permet à cette autonomie des jeunes de se construire avec l'ensemble des acteurs qui les accompagnent. Une interministérialité donc assez inédite, mais qui appelle évidemment à s'inscrire dans la durée. Parcours d'autonomie des jeunes, mais aussi pouvoir faire durer cette interministérialité sur le plan national.

Nous aurons dans quelques mois maintenant un deuxième comité interministériel pour pouvoir regarder l'ensemble des actions que nous avons menées, le travail qui a été mené, mais aussi pouvoir évaluer, réévaluer ce que nous menons ensemble et surtout pouvoir une nouvelle fois concerter avec les jeunes sur l'ensemble des mesures qui ont été prises et qui sont portées. Pour que cette déclinaison nationale, interministérielle puisse se réaliser sur les territoires l'ensemble des préfets de région ont été amenés à mettre en place des comités d'animation régionaux. Avec sourire Monsieur le Préfet, je crois que je ne trahirai pas un grand secret en disant que souvent les comités d'animation régionaux des préfectures étaient plutôt orientés sur des tableaux d'emploi, sur un régime statutaire, sur des enjeux qui sont importants, je ne les néglige pas. Mais, de pouvoir mettre autour de la table l'ensemble des services de l'Etat, dans un premier temps autour de cette priorité jeunesse, pouvoir faire travailler, échanger des directions régionales des affaires culturelles avec des agences régionales de santé, avec des rectorats, avec des missions locales, des DIRECCTE, des DREAL pour le logement, pouvoir accompagner sur chacun de ces territoires la construction de ces parcours d'autonomie, c'était essentiel. Aujourd'hui, 21 des 22 régions ont été au rendez-vous. Ce travail est largement aujourd'hui à partager avec les collectivités, et je vais y revenir, avec l'ensemble des acteurs locaux pour que, et on le voit sur la déclinaison régionale de cette priorité jeunesse combien il faut aussi s'adapter à des histoires territoriales, à des priorités, à des engagements, à des déterminations, à des forces, parfois à des faiblesses sur lesquels nous devons pouvoir avancer. Oui, sécuriser les points les plus fragiles du parcours d'autonomie des jeunes. Pour cela, il y a un élément qui reste le nerf de la guerre, qui reste les moyens financiers. Dans l'ensemble du budget 2014 consacré aux politiques de jeunesse, il y a aujourd'hui 83 milliards d'euros qui sont inscrits. 6% de plus en 2013, 1% de plus en 2014 sur des moyens qui n'ont jamais été à cette hauteur. Au sein du ministère qui est le mien, je ne suis pas à compter en milliards, mais les crédits en faveur de la jeunesse, de la vie associative, de l'éducation populaire s'établiront en 2014 à 449 millions d'euros. C'est une hausse de 28% par rapport à 2013.

Je voudrais au-delà des chiffres, au-delà de la méthode qui a été employée, donner quelques exemples de traduction de la façon dont nous avons voulu avancer et aussi de la façon dont nous avons voulu construire ces politiques avec les jeunes eux-mêmes. Quand on débute dans la vie, on a besoin que l'Education nationale soit au rendez-vous. L'ensemble de la refondation de l'école a été tourné vers cette priorité et la priorité du primaire pour que nous soyons au rendez-vous de ce premier moment de la jeunesse où déjà des inégalités commencent à se construire. On sait qu'un enfant sur quatre en sortant de sixième est aujourd'hui en difficulté sur ses acquis fondamentaux. Pouvoir être au rendez-vous du service public de l'orientation. Sortir de cette orientation trop souvent subie, et, aujourd'hui pouvoir mettre en place un pilotage région. Dans huit régions à la rentrée se met en place un service public d'orientation et d'information qui accompagne les jeunes avec une seule porte d'entrée qui réunit l'ensemble des dispositifs d'information d'orientation des jeunes parfois portés par l'Etat, l'Education nationale, parfois portés par les régions, parfois portés par les réseaux d'information jeunesse. Il faut que nous puissions avoir cet outil de guichet unique. Accompagner nos étudiants. C'est l'ensemble des mesures qui ont pu être prises pour commencer à réformer les bourses dans l'enseignement supérieur. 400 millions d'euros sont consacrés cette année avec 100 000 jeunes concernés par ces bourses qui permettent de mieux prendre en compte la réalité de leur situation sociale. Emploi, je l'ai évoqué avec les emplois d'avenir. Mais, ce sont aussi les contrats de génération, comme les garanties jeunes. Le département de l'Allier est aujourd'hui parmi les premiers départements qui vont mettre en place cette garantie jeune pour les jeunes. Je rappelle volontiers dans nos publications les NEEF : ni en emploi, ni à l'école, ni en formation, ceux qui sont le plus loin de l'accès de cette insertion professionnelle. Des moyens d'accompagnement renforcés au sein de missions locales et une garantie de ressources tout le temps où se construit leur parcours. Dans le domaine du logement, je ne voudrais pas qu'on oublie des chiffres essentiels. Aujourd'hui 80% des locataires de notre pays ont moins de 30 ans. Quand on engage une réforme et une loi sur le logement, la plupart des mesures prises touchent d'abord les jeunes. Quand on encadre les loyers, quand on met en place une garantie universelle locative, quand on travaille sur les abus d'un certain nombre d'acteurs immobiliers dans les territoires où il y a une plus grande tension vis-à-vis de l'accès au logement des jeunes et des étudiants, c'est avant tout une politique qui les concerne comme bien sûr quand on engage la construction de 4 000 logements pour les apprentis. N'oublions pas qu'un des éléments de rupture de parcours des apprentis est bien souvent un élément lié au logement plus qu'un élément lié à l'orientation d'apprentissage qu'ils se sont choisie.

Parmi tous les chantiers du comité interministériel de la jeunesse et de l'accompagnement de ce parcours des jeunes, de s'adresser à tous les jeunes de notre pays, nous avons voulu aussi que la mobilité à l'international puisse être plus au rendez-vous. Aujourd'hui, avoir une expérience de

mobilité, quelle que soit sa forme, qu'il s'agisse d'une expérience associative, qu'il s'agisse d'un stage, qu'il s'agisse d'une expérience en entreprise, qu'il s'agisse d'une expérience d'étudiant, qu'il s'agisse d'une expérience individuelle ou collective, il y a une véritable norme sociale importante autour de cette acquisition d'une expérience à l'international. Permettre à plus de jeunes d'avoir cette expérience. C'est dans ce cadre que nous avons souhaité que les moyens d'Erasmus + puissent être augmentés. Sur 2014/2020, ça sera 30% d'augmentation des moyens supplémentaires avec deux éléments majeurs : permettre d'ouvrir ces moyens aux licences professionnelles et aux licences technologiques et permettre qu'il y ait une enveloppe consacrée à l'ensemble des expériences d'éducation informelle, l'ensemble des expériences qui permettent à des jeunes qui ne sont pas dans un parcours dit académique d'avoir, néanmoins, cet accès à la mobilité internationale. En, ce sens, un des freins à cet accès ont été des dispositifs qui n'étaient pas facilement ouverts, mais aussi la lisibilité, travaillant avec un centre des organisations de jeunesse, là encore, lisibilité des dispositifs proposés. C'est pour cela qu'hier s'est installée une plateforme nationale de mobilité internationale et que l'ensemble des régions aura la possibilité de mettre en place des plateformes de mobilité régionale pour avoir, là aussi, une véritable porte d'entrée unique avec des moyens qui seront apportés par mon ministère.

A cette occasion, une nouvelle méthode s'est mise en place avec pour l'ensemble de mes collègues au sein du gouvernement qui me confient leur plaisir de construire leur politique en associant les jeunes. Rien ne me fait plus plaisir qu'ils répètent inlassablement depuis un an et demi, et vous l'avez dit Monsieur le Vice-président, arrêtez de construire pour les jeunes, construisez avec les jeunes. Conduire cette politique c'est effectivement la nécessité d'un dialogue sincère et constructif entre l'Etat et tous les acteurs impliqués. Et, c'est aussi la motivation forte de ma présence aujourd'hui. Je ne sais pas s'il faut un chef de file. Par contre, je sais que si la politique de jeunesse n'est pas collective au niveau national comme au niveau local, il est indispensable que nous ayons des cadres de travail qui nous permettent de nous retrouver. Cela prend du temps. Tout ne se fait pas en un jour. Il faut donner une place à l'Etat sans pour autant revenir à un Etat omnipotent. Se retrouver à travailler ensemble c'est le sens de mon action. Etre efficace. Pour cela, il nous faut ces lieux de concertation et il nous faut aussi un levier juridique. Lieux de concertation, pour préparer ce comité interministériel de la jeunesse numéro 2 en 2014, j'ai souhaité qu'il soit précédé d'une conférence de la jeunesse sur le modèle de la conférence environnementale qui vient de se dérouler pour pouvoir associer l'Etat, les collectivités locales, les partenaires sociaux, les associations de jeunesse et d'éducation populaire, les organisations de jeunes. Il est indispensable que nous ayons un organe de concertation au niveau national de l'ensemble des partenaires. Au niveau régional, j'ai proposé que les CAR que nous avons mis en place évoluent vers les conférences territoriales de l'action publique autour de la jeunesse. Avoir vocation à débattre de la coordination des politiques publiques avec ce souhait que l'ensemble des acteurs y soit associé. D'un point de vue juridique, je disais tout à l'heure qu'il fallait privilégier le droit commun. Puisque la jeunesse est une priorité, nous devons obliger l'Etat, les parlementaires à évaluer les conséquences sur la jeunesse de chaque projet soumis au parlement. Cela pourrait prendre la forme d'une clause d'impact jeunesse. Cette clause serait un outil important d'aide à la décision publique qui garantirait aux jeunes un accès aux débats. Par le passé, je pense qu'un tel dispositif aurait probablement fait faire bien des économies et mis au rebut des mesures aux conséquences néfastes pour les nouvelles générations.

Conduire une politique ambitieuse nécessite enfin d'en accompagner tous les acteurs, les associations, les organisations de jeunesse et d'éducation populaire afin d'assurer la pérennité et de s'inscrire dans cette construction du parcours et dans cette pérennité qui nous permet de sortir de la mesure et de s'inscrire dans ce travail collectif. Là aussi, nous avons voulu changer de méthode. Travailler avec les acteurs et leur coordination. C'est ainsi qu'avec la CPCA pour la vie associative, avec le CNAJEP pour le secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire, avec le forum français de la jeunesse pour les questions de jeunesse, je sais qu'ils étaient là avec vous, avec l'ANACEJ, travailler avec ces secteurs cela signifie d'abord soutenir les associations et leur donner des outils pour optimiser leur fonctionnement. Travaillons sur des chantiers, sur l'engagement bénévole, sur la sécurisation des relations contractuelles entre les collectivités publiques et les modalités de financement public. Dans la loi économie sociale et solidaire en débat au parlement, il y a tout un titre sur les associations. Permettre de sécuriser les financements des associations. Ces dernières années, nous avons vu toujours plus de marchés publics, toujours moins de subventions. Il faut que l'on puisse redorer et donner une valeur législative, cela sera le cas dans la loi, à la subvention. Pouvoir aussi sécuriser nos personnels de fonction publique territoriale qui souvent pour rassurer leurs élus, pour aussi prendre en compte l'ensemble des directives européennes ont tendance à proposer pour une sécurisation plus de marchés publics. Il nous faut aujourd'hui pouvoir mieux assurer cette relation contractuelle entre les associations et les collectivités

publiques et avoir cette définition législative de la subvention. En complément, à la fin de l'année, le premier ministre signera une charte des engagements réciproques. Il y avait eu celle de 2001. Elle était entre l'Etat et l'ensemble des coordinations associatives. Elle sera entre l'Etat, les collectivités territoriales et l'ensemble des coordinations associatives. C'est reconnaître le rôle essentiel de chacun dans l'ensemble des projets d'utilité sociale de notre pays. Je n'oublie pas que les organisations de jeunes, bien que dynamiques, peuvent être également fragiles. Elles se retrouvent parfois dans des situations inconfortables. Et, nous avons voulu accompagner, là aussi sécuriser leur construction et leur avenir et construire au sein du ministère une cellule d'accompagnement de l'ensemble des organisations de jeunes. Elle a aidé à se structurer le forum français de la jeunesse. Elle en aidera d'autres parce qu'il est nécessaire que nous puissions aussi à l'occasion de ce travail des organisations de jeunes pouvoir imaginer avec eux les évolutions législatives réglementaires qui pourraient leur faciliter la vie. Aller plus loin dans l'intégration de jeunes dans l'organisation de débats publics. C'est aussi pour cela que nous avons besoin de répondre à l'ensemble de leurs qualités d'innovation, de leurs attentes. Nous lancerons à la rentrée un projet à destination des organisations de jeunes autour de leur engagement sur des propositions innovantes en termes de médias, culturelles, en termes de projets qui sont ceux qu'ils portent dans leurs organisations prioritaires. Consolidation des organisations de jeunes dans leur rôle de porte-voix.

Il était également pour moi essentiel, surtout à la suite de l'énorme travail qui a été réalisé par le collège jeunes au conseil économique et social environnemental, j'invite ceux qui ne l'ont pas fait à lire l'ensemble des avis qui ont pu être portés et rendus par les organisations étudiantes et de jeunesse dans le CESE, il m'a semblé impératif de demander à l'ensemble des préfets au moment des renouvellements des conseils économiques et sociaux environnementaux dans chacune des régions qu'il y ait une place pour les jeunes. Les désignations sont faites en ce moment. Je suis parfois un peu surprise des résistances que j'entends remonter : comment est-ce qu'on va inciter les jeunes à participer aux conseils économiques et sociaux, ils n'ont pas d'expérience. Oui, ils sont jeunes. Est-ce qu'ils vont être assidus ? Est-ce qu'ils vont s'inscrire dans la durée ? Mais oui, quelle défiance en permanence a-t-on comme première réponse quand on veut associer les jeunes à l'ensemble des politiques publiques. C'est ce que j'ai entendu. Oui, les jeunes veulent participer à l'ensemble de ces enjeux. Quand on leur fait une place, je peux vous l'assurer et vous êtes les premiers à le savoir, ils sont au rendez-vous. Ils sont pleins d'attente. Ils sont mobilisés. Ils sont tout sauf dilettantes. Ils sont aujourd'hui avant tout à vouloir reprendre confiance, et ce n'est pas facile, vis-à-vis des institutions politiques et il faut que nous puissions tous ensemble y contribuer. C'est aussi en ce sens que j'ai souhaité que, dans l'ensemble de la stratégie qui est portée nationalement par le Président de la République et par le Premier ministre autour de la construction de la France en 2025, les jeunes soient associés à cette réflexion. Dans un peu plus de 10 ans, les jeunes d'aujourd'hui auront 25, 30, 35, 40 ans pour les plus âgés d'entre eux. Ils seront donc des acteurs importants de la vie publique. Ils prépareront à leur tour l'arrivée d'une nouvelle génération. Il faut qu'ils puissent être associés, et ils le seront, à ce débat. S'adresser aux jeunes, c'est pour moi, pour nous ni vain, ni démagogique comme certains veulent le croire. C'est tout simplement indispensable. J'ai d'ailleurs accompagné le lancement de l'opération « Génération quoi ? » en partenariat avec France télévisions, avec Le Monde, avec Europe 1, projet à très grande échelle. Il y a déjà plus de 10 millions de pages renseignées. Il va permettre enfin aux jeunes de s'exprimer, de se définir eux-mêmes et d'arrêter qu'on les définisse de l'extérieur, se définir eux-mêmes. Nous aurons sans doute une photographie très différente de celle qui est parfois celle de l'ensemble de nos études avec toute leur pertinence. Mais, il sera très utile de permettre d'analyser collectivement, et cela sera fait, avec cette photographie qui nous reviendra, qui sera complétée par un certain nombre de documentaires et qui nous permettront d'échanger à partir de la façon dont les jeunes aujourd'hui se définissent eux-mêmes. Voici en quelques mots les fondements de notre action : un changement de méthode radicalement différent, un effort qui s'inscrit dans la durée, une action interministérielle, une place des jeunes, un souhait de pouvoir avoir aussi une place des jeunes qui soit claire dans les débats politiques électoraux que nous aurons en 2014, une année d'élections, une opportunité à saisir si nous voulons que les jeunes aient leur mot à dire. Nous avons besoin par la loi sur le non-cumul des mandats de permettre à plus de jeunes de s'engager dans la vie politique. Les mouvements de jeunesse politiques sont eux en augmentation, mais il faut aussi qu'on puisse leur faire la place dans l'ensemble des enjeux électoraux en les incitant bien sûr à voter. L'abstention des jeunes est toujours un moment qui conduit les extrêmes à augmenter. Tout n'avance pas aussi vite que nous le voudrions vous comme moi, mais il faut avoir conscience aussi d'un certain nombre de résistances, de trouver les moyens de convaincre, de poursuivre sur tous les territoires, avec tous les acteurs associatifs, collectivités locales, l'ensemble des services de l'Etat. Et, cette action nationale que nous portons est un combat pour les

jeunes générations, un combat pour leur permettre de prendre leur place aujourd'hui, toute leur place, de leur permettre de prendre conscience et espoir, un combat tout simplement pour notre pays.

**Bernard Pozzoli, Vice-président du Conseil général de l'Allier** : Merci Madame la Ministre. Maintenant, comme promis la parole est à la salle. Je vais essayer de faire un tout petit peu l'animateur, mais c'est surtout à vous d'animer cette partie. N'hésitez pas. Posez des questions. On va essayer d'en prendre trois ou quatre pour que Madame la Ministre puisse répondre globalement. Il y a des micros un peu partout. Comme on en a pris l'habitude les uns et les autres, vous vous présentez et vous exposez votre question, votre intervention. Allez-y. La première ? Ne me dites pas qu'il n'y en a pas. La deuxième ? On a réservé du temps pour le débat. Qui se lance ?

**Virgile Kichenin, élu à la jeunesse, mairie de Saint-Denis de La Réunion** : Je suis très heureux d'être là. Je remercie Madame la Ministre d'être parmi nous. C'est la cinquième année que je viens au Neu'pro. C'est un lieu de débats et un lieu d'échanges qui nous ouvrent l'esprit et ça nous permet de voir où nous en sommes au niveau de nos politiques « jeunesse ». A la Réunion, c'est assez particulier parce qu'on a une très forte jeunesse et on a aussi un taux de chômage des jeunes qui avoisine les 50%. C'est pour cela qu'on remercie les dispositifs qui sont mis en place en faveur de la jeunesse. En effet, les moyens sur les emplois d'avenir, chez nous c'est aussi une bouffée d'oxygène pour nos jeunes. On sera aussi dans l'expérimentation de la garantie jeune. Donc je vous remercie d'avoir retenu notre département de La Réunion pour cette expérimentation. Pour la jeunesse, je parle pour La Réunion, il nous faut encore des moyens supplémentaires par rapport à la métropole où le taux de chômage n'est pas le même. On parle de l'emploi de la jeunesse. On est à la fin du cycle. Mais, il faudrait que l'action et le suivi soient accentués au départ, qu'on gère bien avant que ces jeunes de 18/25 ans, même 30 ans, arrivent. Il y a des réformes au niveau de la base. C'est dans les 10 années qui vont venir qu'on va voir les résultats. Je voudrais qu'on donne plus de moyens à l'éducation populaire. J'ai vu ces cinq dernières années ce que l'éducation populaire apporte une grande partie dans ce parcours pour nos jeunes. Si on met des moyens en amont, on aura de meilleurs résultats par la suite. A La Réunion, il y a aussi quelque chose de particulier dans la formation, l'apprentissage et les contrats de professionnalisation, ce sont les limites. Dans le bassin économique de La Réunion, il n'y a pas suffisamment d'entreprises pour accueillir nos jeunes. On a vu les formations exister, mais il faudrait aussi mettre des mesures pour que les entreprises, les acteurs économiques jouent le jeu de prendre ces jeunes. C'est ce qui manque. Il y a des emplois d'avenir à La Réunion, mais ça a pris du temps pour les mettre en place à cause d'un problème de financement. Il faudrait des mesures d'incitation avec, peut-être, une obligation pour dire que des dispositifs existent et qu'on n'a pas de temps à perdre. Il faudrait une obligation pour que les entreprises, les collectivités jouent le jeu en faveur de la jeunesse.

**Valérie Fourneyron, Ministre des sports, de la jeunesse, de la vie associative et de l'éducation populaire** : Je comprends l'importance de votre question au regard des chiffres du chômage des jeunes à La Réunion. L'ensemble des dispositifs les concerne au premier chef au regard de cette situation. Les moyens sont très importants, ils n'ont jamais été aussi importants. Pour l'emploi, on est à plus de 4 milliards d'euros pour l'ensemble des dispositifs contrats d'avenir, contrats de génération qui sont les acteurs de l'entreprise qui, en échange d'une aide de l'Etat, ont la possibilité d'engager des jeunes en CDI tout en gardant des seniors dans l'emploi. Mais également en garantie jeune, pour notre territoire, les moyens ont été doublés pour la mobilité des jeunes. C'était une demande du territoire de pouvoir avoir des moyens renforcés sur la mobilité des jeunes. J'évoquais tout à l'heure l'importance d'avoir des expériences de mobilité qu'il s'agisse du secteur culturel, qu'il s'agisse du secteur sportif. Nous avons souhaité qu'ils soient renforcés. L'éducation populaire, d'abord je me réjouis qu'enfin l'éducation populaire soit dans un ministère, c'est la première fois dans l'histoire de la République, et dans un ministère de plein exercice. Cette reconnaissance était essentielle. J'ai vu ces dernières années les moyens consacrés à un bon dispositif que je ne remets pas en cause, on le poursuit, consacrés au service civique qui se sont faits tous les ans au détriment des associations d'éducation populaire. Au fur et à mesure qu'on augmentait les moyens du service civique, on diminuait les moyens des réseaux d'éducation populaire. J'ai cherché à ce que l'ensemble de ces moyens, malgré l'augmentation du service civique, soient confortés. Il me semble, les grands réseaux d'éducation populaire en sont les premiers convaincus, qu'il y a aujourd'hui avec la réforme des rythmes scolaires, avec la place pour la qualité de projet péri-éducatifs toute une place pour les associations d'éducation populaire qui sont en capacité par l'ensemble de la qualité de leur travail de montrer combien un jeune ça se construit à l'école, mais ça se construit aussi en dehors de l'école et que, quand on a des projets périscolaires de

qualité, quand on a des associations d'éducation populaire avec des animateurs qualifiés, on arrive à être au rendez-vous de la construction, de l'épanouissement de chacun des jeunes. Aujourd'hui, il y a une présence de plus en plus importante des réseaux d'éducation populaire autour de la réforme des rythmes scolaires avec des moyens mis sur les collectivités locales pour cette réforme des rythmes. Sur les territoires les plus petits, les territoires ruraux on a vu déjà de grands mouvements d'éducation populaire être au rendez-vous. C'est une véritable force de l'éducation populaire dans ce contexte.

**Thierry Buffetaud, communauté d'agglomération du Libournais, Gironde** : Madame le Ministre, vous parliez de la question de la participation des jeunes et comment les impliquer dans la vie du pays, dans la vie du département. Vous disiez même qu'on peut rencontrer parfois quelques freins à cette participation. Ne pourriez-vous pas vous déplacer de ci, de là, vers chez nous par exemple ? On s'est rendu compte au travers des travaux ici même que des tas d'expériences se font, des expérimentations sur le territoire, dans des villes, des communautés, de participation, de la manière d'utiliser les dispositifs existants qui sont à valoriser. D'une part, nous vous proposons de venir voir comment ça se passe chez nous, c'est une forme de participation, et en même temps comment vous pourriez au travers de votre action ministérielle valoriser tout cela et faire des exemples de tout ce qu'on a pu entendre ici et ailleurs.

**Valérie Fourneyron, Ministre des sports, de la jeunesse, de la vie associative et de l'éducation populaire** : Je me déplace beaucoup. J'aurais beaucoup de plaisir à venir également chez vous. Il y a beaucoup d'expériences de participation de jeunes sur les territoires. Mais, il y a aussi un constat qu'on a fait avec les grandes réalisations nationales de jeunesse, dans toutes ces associations qui sont présidées et qui ont des conseils d'administration de moins de 30 ans. Dans la plupart des pays d'Europe, vous avez une représentation nationale de toutes ces structures de jeunesse. Nous ne l'avons pas. Le forum français de la jeunesse avec lequel nous avons travaillé beaucoup les politiques publiques que j'ai exprimées. La garantie jeune a été travaillée avec les jeunes, avec le forum français de la jeunesse, avec les missions locales. Pour moi, il était indispensable que nous ayons aussi, sur le plan national, une structuration des organisations de jeunes. Dans le forum français de la jeunesse, on a des organisations qui sont des mouvements de jeunes politiques, on a les mouvements étudiants, les mouvements lycéens, les mouvements d'éducation populaire de jeunesse. J'ai demandé aux grandes centrales syndicales qu'elles soient aussi présentes avec des jeunes impliqués dans la vie syndicale. On a besoin d'avoir des représentations nationales et une structure qui débattent avec l'ensemble des politiques, des ministères. La politique de la santé est débattue sur vos territoires bien souvent avec les mesures qui sont prises par les régions, par les départements avec les jeunes eux-mêmes. Mais, il faut que sur le plan national, cette politique de la santé puisse aussi être débattue avec les jeunes dans le débat public. Il y a des périmètres qui sont différents, mais il y a une réalité qui fait que sur le plan national nous avons un vrai déficit de participation des jeunes au débat public. Les forums de jeunesse dans les régions, j'en ai fait un très grand nombre ; les radios locales des jeunes, l'ensemble des débats qui peuvent exister, les politiques qu'ils portent avec nous, c'est une vraie richesse. Mais, aujourd'hui, on a un vrai déficit d'une représentation nationale qui était nécessaire pour travailler les politiques publiques nationales et pour aller travailler avec leurs homologues européens. Les moyens qu'on a donnés au forum français de la jeunesse leur permettent d'exister et d'échanger avec les jeunes européens sur l'ensemble de ces sujets-là. La priorité jeunesse emploi européenne, on s'aperçoit qu'elle est portée par l'ensemble des pays de l'UE. Des moyens sont mis. Mais, il faut aussi qu'elle puisse être débattue avec les représentations de jeunes sur le plan européen. C'est un échelon que nous n'avons pas.

**Isabelle Scarpitta, directrice de l'association départementale information jeunesse** : Je voudrais avoir quelques précisions de votre point de vue sur le service public de l'orientation. Vous avez parlé d'un guichet unique. J'aimerais avoir quelques précisions sur ce guichet unique.

**Valérie Fourneyron, Ministre des sports, de la jeunesse, de la vie associative et de l'éducation populaire** : Huit régions se sont portées candidates pour démarrer un service public de l'information ou de l'orientation et de l'accompagnement des jeunes. Il y a aujourd'hui un constat que l'on fait les uns et les autres, c'est que cette information orientation accompagnement est souvent une opération à tiroirs. On va voir un réseau d'information jeunesse et on a souvent d'excellentes informations sur des renseignements en matière de formation, des renseignements en matière de santé etc. On va avoir un COPSY, conseiller d'orientation psychologue au sein de l'Education nationale et on n'a pas forcément le



lien avec les secteurs qui, dans le territoire régional, sont les secteurs où il y a des offres d'emploi importantes, où il y a des filières où on manque d'offres d'emploi parce que ces informations-là sont plus portées par les régions et connues par les régions. L'objectif est d'avoir un service public de l'information et de l'orientation qui réunisse l'ensemble de ces enjeux. Les Copsy resteront à l'Education nationale. Le service d'information jeunesse est au ministère de la jeunesse, bien souvent soutenu avec des financements des régions importants. Bien entendu l'ensemble des orientations et de la formation est la compétence des régions. Il faut qu'on puisse avoir un service public qui regroupe l'ensemble de ces informations et qui permette aux jeunes d'avoir un accompagnement global, de sortir d'une orientation qui est beaucoup trop souvent aujourd'hui subie. C'est un élément sur lequel huit régions se sont positionnées pour commencer à travailler. Nous l'évaluerons. Si c'est positif, évidemment, on le généralisera.

**Bernard Pozzoli, Vice-président du Conseil général de l'Allier :** Y a-t-il d'autres interventions, d'autres questions ?

**Jacques Lahaye, Président de la sauvegarde de l'enfance de l'Allier :** Madame la Ministre, hier matin, il y avait une réflexion sur l'approche globale des jeunes. Camille Peugny, sociologue, je ne sais pas s'il est ici, il l'exprimerait mieux que moi, a proposé quelque chose qui me paraît très intéressant. C'est qu'il y ait une sorte de déterminisme pour les jeunes dans leur sortie de l'Education nationale, d'avoir un droit à la formation de 4 à 5 ans qu'on pourrait tirer n'importe quand dans le courant de la vie avec une bourse d'environ 600 à 700 euros par mois. Il chiffrerait cette mesure à 4 milliards d'euros. Ça me paraît important pour changer de logiciel, pour qu'on n'ait pas des petites mesures et que les jeunes aient une possibilité de prendre en main leur vie et de la gérer quel que soit le milieu social d'où ils viennent.

**Valérie Fourneyron, Ministre des sports, de la jeunesse, de la vie associative et de l'éducation populaire :** Camille Peugny, je le connais bien. C'est lui qui va participer à la rédaction de l'ouvrage qui va être fait après le lancement de « Génération quoi ? ». Un ouvrage va être réalisé et il y participera. Il travaille volontiers avec nous au sein de l'INJEP dont le directeur est ici. On travaille volontiers et beaucoup avec l'ensemble des sociologues qui nous accompagnent sur l'ensemble de la politique de jeunesse. L'emploi, on a souhaité que ça soit vraiment la première priorité et d'y mettre des moyens publics très importants dès le début du quinquennat. Prendre en cours un parcours, c'est la première étape faite avec la garantie jeune. C'est effectivement avoir une possibilité de construire un parcours avec tout le temps où il n'y a pas de ressources pour le jeune, parce qu'il n'est pas en formation, parce qu'il n'est pas en emploi, lui assurer un minimum de revenu. C'est permettre d'accompagner ce parcours. Il faudra sans doute aller plus loin. Des étapes commencent à être franchies dans cet accompagnement de l'autonomie des jeunes, de tous les jeunes. Il ne faut pas oublier que nous avons besoin d'accompagner aussi ceux qui, nombreux, veulent créer leur entreprise dans l'économie sociale et solidaire, ceux qui ont besoin qu'on les accompagne dans leur projet innovant. On a besoin d'être au rendez-vous de l'ensemble des parcours. En ce sens, c'est la première démarche pour ceux qui sont le plus loin de l'emploi qui est réalisée avec la garantie jeune pour aller plus loin ensuite.

**Bernard Lesterlin, député de l'Allier :** Madame la Ministre, je voudrais rebondir sur la première intervention de notre ami de La Réunion parce que nous sommes en train d'évaluer les politiques publiques Outre-mer. J'ai toujours pensé que ce qui se passait Outre-mer pouvait être un guide éminemment utile pour ce qu'on peut faire dans l'Hexagone. Je ne veux pas qu'on dissocie la situation Outre-mer de l'Hexagone, sauf qu'Outre-mer elle est bien plus dramatique. En effet, notre ami est très modeste en parlant de 50% de jeunes sans emploi de moins de 25 ans Outre-mer et notamment à La Réunion parce qu'on est beaucoup plus près des 60 que des 50. Ce que vous venez de dire, Madame la Ministre, je crois que c'est la vraie voie. Jamais l'économie réunionnaise, mais on pourrait dire ça de n'importe quel département de la République, ne sera capable d'offrir autant d'emplois qu'il y a de jeunes qui en cherchent. Jamais. Surtout à La Réunion, surtout dans des économies héritées des économies de comptoir. Jamais. La vraie question est de savoir comment, nous la puissance publique au sens large, l'Etat et les collectivités territoriales, nous allons pouvoir inventer des dispositifs qui permettent aux jeunes d'inventer leur emploi, pas de répondre à une offre d'emploi et de les accompagner. D'où la nécessité d'affiner le concept de tutorat, d'accompagnement, mais aussi d'accompagnement économique. Est-ce que nous serons capables dans la mise en œuvre de faire en

sorte que la BPI dans chacune de nos régions apporte le petit coup de pouce d'autofinancement dont les jeunes ne disposent pas au départ. Tout cet ensemble, nous devons l'inventer. Certes, nous avons tous les dispositifs que le gouvernement a eu raison de mettre en œuvre et que nous avons accompagnés par nos votes. Mais, au-delà de ça, il va falloir inventer cet accompagnement de l'initiative des jeunes pour faire passer cette idée chez les jeunes que ce n'est pas subversif d'avoir une idée de ce qu'on veut faire de sa vie. Pour ça, il faut être en situation et c'est un des avantages que présentait le service civique qui, malheureusement s'est trouvé de fait en concurrence avec le financement de l'éducation populaire. Il faut régler ce problème. Mais, il faut aussi que, dans la tête des jeunes, on considère comme positive l'idée qu'ils ne vont pas répondre à une offre, mais qu'ils vont concevoir un projet qui, au moins déjà, leur permettra leur autonomie et leur propre prise en charge. Si cela débouche ensuite sur une activité économique qui crée des emplois, c'est merveilleux. Mais, déjà faire en sorte que chaque jeune pense qu'il peut créer son emploi.

**Bernard Pozzoli, Vice-président du Conseil général de l'Allier** : Merci. Y a-t-il une dernière question ?

**Valérie Fourneyron, Ministre des sports, de la jeunesse, de la vie associative et de l'éducation populaire** : Juste une petite information. Monsieur le député me fait penser à une information qui n'a pas encore beaucoup circulé. Je pense qu'elle est importante à porter pour le secteur de l'emploi associatif. En effet, il ne faut pas oublier que l'emploi associatif représente aujourd'hui 1,8 million de salariés. Dans le projet de loi de finances, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, vous avez une mesure, excusez-moi elle est techno, c'est l'augmentation du plafond de la taxe sur les salaires. Ça veut dire que toutes les associations employeuses qui ont jusqu'à 20 salariés vont sortir de l'assujettissement à la taxe sur les salaires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014. En faisant passer le plafond de la taxe sur les salaires de 6 500 euros à 20 000 euros, on a dans ce cadre-là une diminution de l'ensemble des acteurs associatifs employeurs qui seront assujettis à la taxe sur les salaires. Cela correspond à une sortie de 70% de ces associations qui ont moins de 20 salariés. Je voulais vous donner l'élément parce que c'est un élément qui pèse au total 314 millions d'euros. C'est loin d'être négligeable. Mais comme on est dans les éléments fiscaux, c'est au moment du crédit d'impôt compétitivité emploi pour les entreprises que nous avons souhaité avec Benoît Hamon que le secteur de l'emploi associatif ne soit pas oublié de ce soutien par le crédit impôt compétitivité emploi. Nous avons voulu qu'une mesure touche le secteur associatif employeur. C'est ainsi qu'on a décidé d'augmenter avec le ministre du budget le plafonnement de la taxe sur les salaires. Je voulais donner cette information un peu complexe, mais très importante à l'arrivée. Ça correspond à peu près à moins 9% de masse salariale.

**Bernard Pozzoli, Vice-président du Conseil général de l'Allier** : Une dernière question.

**Michel Zimmermann, Fédération française des MJC** : Je voulais saluer la volonté et la démarche d'une prise en compte du projet de vie des jeunes dans leur globalité parce que ça participe à affirmer que la jeunesse, on l'a souvent répété dans les précédentes éditions du Neuj'pro, n'est pas une catégorie, mais bien une étape de la vie. Les différents mouvements d'éducation populaire, notamment ceux qui sont présents ici, dans la diversité de leurs projets, participent à la qualification des jeunes au travers des pratiques culturelles et des pratiques de loisirs, des pratiques sportives qu'ils promeuvent et qu'ils mettent à la disposition des jeunes. Une des interventions, hier, y a fait écho. Je pense que dans ce projet de prise en compte de la globalité du projet des jeunes, et peut-être y avez-vous pensé Madame la Ministre, il y a une importance à pouvoir considérer que ces qualifications des pratiques des jeunes puissent être valorisées dans leur parcours, notamment dans l'accès à l'emploi et qu'on puisse constituer dans le passeport de compétences, de pratiques, de savoir-faire, de savoir-être qu'ils ont, que ces pratiques citoyennes, de loisirs puissent les faire avancer dans leur projet de vie et notamment être prises en compte dans leur accès à l'emploi.

**Valérie Fourneyron, Ministre des sports, de la jeunesse, de la vie associative et de l'éducation populaire** : Ministre de l'éducation populaire, si je n'étais pas persuadée que l'on acquiert des compétences en dehors du temps de l'école, en dehors du temps universitaire, ça serait pour le moins peu satisfaisant. Effectivement, nous travaillons sur cette reconnaissance de la valorisation des acquis, acquis par d'autres expériences que l'éducation formelle, donc la reconnaissance du service civique, le portefeuille des compétences. Un élément m'a beaucoup frappée que je cite souvent en exemple. On a fêté cette année les 50 ans de l'Office franco-allemand de la jeunesse, ce traité de l'Elysée. On a eu

beaucoup d'échanges avec les jeunes Allemands et les jeunes Français. Les jeunes Allemands exprimaient et expliquaient comment dans leur CV ils mettaient d'abord en avant leur expérience associative, d'engagement, de création de projets culturels, d'engagement citoyen. Les jeunes Français autour de la table avaient une position bien plus réticente disant : si je le mets en premier on va croire que je ne cherche pas du boulot ou on va voir que je ne m'occupe que de mon association culturelle, de mon engagement associatif. Il y avait une position presque caricaturale. Autour de la table, on était une quarantaine. On a vraiment construit au fur et à mesure de toutes ces dernières années une véritable défiance vis-à-vis des compétences que l'on peut acquérir en dehors du champ formel. Aujourd'hui, cette défiance doit progressivement être levée. Et, ce n'est pas un mince combat.

**Bernard Pozzoli, Vice-président du Conseil général de l'Allier** : Merci Madame la Ministre. Merci à vous toutes et à vous tous. J'espère que cette dernière séquence a été à la hauteur du reste du Neu'pro, mais j'en suis sûr. Les désagréments de l'aviation ont fait qu'un certain nombre de gens ont dû nous quitter parce qu'ils avaient des transports. Mais, je vous remercie toutes et tous d'être restés. Je vous remercie encore Madame la Ministre pour votre participation.